



Référence : LY27

 Date sur demande
1 jour (09h00-17h00)

 Devis sur demande

MODALITÉ D'INTERVENTION

 Intra

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

 Santé  Médico-Social

VOUS ÊTES

Directeur(trice), DIM, personnel impliqué dans la démarche qualité gestion des risques, cadre administratif, cadre technique, cadre de santé.

PRÉREQUIS


Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

LES PLUS

- Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.
- Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter dans le catalogue le parcours Social et médico-social (page 67).



 +33 (0)4 72 75 58 03

 formation.sham@relyens.eu



www.sham.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Appréhender** les bonnes pratiques de la mise en place d'une politique de sécurité des systèmes d'information de santé
- **Identifier** les différents risques afférents pour mieux les maîtriser.
- **Identifier** l'impact sur les droits du patient.
- **Appréhender** les responsabilités des différents acteurs impliqués.

PROGRAMME

1 – Les fondamentaux

- Textes applicables (Code de la Santé Publique, RGPD, Loi Informatique et Liberté 2)
- Définitions et principes généraux
- Responsabilité des différents acteurs
- Rôle et missions des différents acteurs

2 – Cycle de vie de la donnée de santé

- Collecte et modification des données de santé
 - Formalités réglementaires
 - Focus sur les droits des patients (information, correction et suppression des données, etc.)
- Echange et partage des données de santé
 - Au sein ou en dehors de l'équipe de soins / au sein du GHT
 - Gestion des accès
 - Sécurité du transfert de données
 - Focus sur les traitements de données à des fins de recherche dans le domaine de la santé
- Hébergement et archivage
 - Délais d'archivage
 - Certification de l'hébergeur
- Destruction
 - Formalités de la destruction
 - Focus sur la destruction de la donnée papier numérisée

EVALUATION

Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu pédagogique par les participants.

Une évaluation de la satisfaction est adressée en fin de formation.